

Sommaire

Fonctionnaires

La Mugefci propose de nouveaux produits à ses adhérents

Fraternité Matin - mardi 03 mars 2020

Plus de 700 enseignants à l'épreuve

L'Expression - lundi 02 mars 2020

Le ministère met à nu l'intox

L'Expression - lundi 02 mars 2020

Bédié, Hubert Houlaï, Tagro et Goudé, le mal qu'ils ont fait au pays

L'essor Ivoirien - mardi 03 mars 2020

Politique

Ouattara passe à la vitesse supérieure

Le Mandat - mardi 03 mars 2020

Les pièges que doit éviter le RHDP

Le Patriote - mardi 03 mars 2020

Le climat politique se détériore

Soir Info - mardi 03 mars 2020

Conjoncture économique et sociale

Les magistrats de la Cour des comptes outillés

Le Nouveau Réveil - mardi 03 mars 2020

Le taux de décaissement des ressources s'élève à 88,4%

Le Patriote - mardi 03 mars 2020

Souleymane Diarrassouba « vend » les opportunités aux Indiens

Fraternité Matin - mardi 03 mars 2020

La BAD lance son premier séminaire de l'année

Le Mandat - mardi 03 mars 2020



Mutualité / Les prestations de la Mutuelle générale des fonctionnaires et agents de l'État de Côte d'Ivoire ont été bonifiées.

La Mugefci propose de nouveaux produits à ses adhérents



Le Pca de la Mugefci, Mesmin Komoé, donne l'exemple en souscrivant aux nouveaux produits.

La Mutuelle générale des fonctionnaires et agents de l'État de Côte d'Ivoire (Mugefci) s'enrichit de sept nouveaux produits. La présentation officielle a été faite le 27 février à la Maison de l'entreprise au Plateau, par le président du Conseil d'administration, Mesmin Komoé. Quatre nouveaux produits viennent améliorer le panier des prestations sanitaires des mutualistes. Il s'agit de deux déclinaisons améliorées d'Ivoir'santé et trois produits prévoyance dont un consacré à la poursuite des études des enfants des mutualistes. Dans l'opérationnel, les produits complémentaires santé ivoir'pharmacie, ivoir'pharmacie plus, ivoir'santé plus et ivoir'santé privilège offrent aux mutualistes plusieurs avantages. Il s'agit d'une meilleure prise en charge en pharmacie avec l'ensemble des médicaments remboursables par la Mugefci. Le mutualiste peut désormais avoir accès aux meilleurs structures sanitaires privées. L'autre innovation, l'adhérent en activité ou à la retraite bénéficie de la même couverture médicale pour les mêmes cotisations. Avec une cotisation mensuelle de 4500 FCFA pour le produit pharmacie plus, le fonctionnaire ou agent de l'État bénéficie d'une prise en charge à 100% pour ses médicaments. Pour les soins de santé, plusieurs possibilités sont offertes aux adhérents de la Mugefci. Avec une cotisation mensuelle de 20.000 FCFA, le mutualiste bénéficie d'une prise en charge à 80% pour les actes médicaux et 70% en pharmacie. Au niveau des produits de prévoyance, la Mugefci propose des solutions tant pour la scolarisation des enfants des mutualistes que l'assistance des familles en cas de décès. Avec une cotisation mensuelle de 2500 Fcfa, Ivoir'éducation garantit un soutien scolaire aux orphelins du mutualiste décédé,

pendant une période de cinq ans. L'assistance est de 5 millions Fcfa, lorsque l'adhérent cotise 5000 Fcfa par mois. Pour solliciter l'adhésion de l'ensemble des mutualistes, le Conseil d'administration entreprend, à compter de ce matin, jusqu'en avril, une série de tournées à travers le pays afin de mieux expliquer les nouvelles offres. Les missions démarrent dans le district autonome d'Abidjan où six rencontres sont prévues dans plusieurs quartiers d'Abidjan et vont réunir tous les mutualistes des dix communes et des villes environnantes. Ce matin, dès 9 heures, à la rotonde de la cité financière, les mutualistes d'Adjamé, du Plateau et d'Attécoubé seront face aux émissaires du Conseil d'administration de la Mugefci. D'autres rencontres similaires se tiendront dans le même temps dans d'autres communes. Après les communes du district autonome d'Abidjan, le conseil d'administration rencontrera, du 4 au 6 mars 2020, les mutualistes de Grand-Lahou, Dabou, Aboisso, Akoupé, Adzopé, Adiaké, Alépé et de Grand-Bassam. Ensuite, ceux des villes de Vavoua, Séguéla, Gagnoa, Sikensi, Issia, et Daloa.

MARC YEVOU



Éducation nationale / Concours et examens professionnels

Plus de 700 enseignants à l'épreuve

Les enseignants du secondaire et du primaire sont à l'épreuve d'une promotion professionnelle. Ce samedi 29 février 2020, 313 professeurs de lycée ayant une ancienneté de 10 ans ont passé le concours d'accès aux fonctions d'adjoint au chef d'établissements (anciennement appelés censeurs), quand 303 instituteurs adjoints et 99 instituteurs ordinaires ont quant à eux composé respectivement au collège moderne du Plateau, à l'examen pédagogique du Certificat élémentaire d'aptitude professionnelle (Ceap) et au Certificat aptitude professionnelle (Cap). En l'absence de la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, Kabran Assoumou le directeur de Cabinet, présent au début des épreuves, a indiqué que sa présence au côté des impétrants est a titre symbolique et réconfortante. «Voir qu'il y a des agents qui aspirent à un mieux être, c'est tout a fait normal que nous venions au nom du ministre pour vous exprimer ses encouragements. En effet, il faut absolument que vous fassiez cette épreuve. Je souhaite qu'au bout de l'effort vous ayez la satisfaction. Il faut donc éviter les idées négatives. Quand on commence un concours, la première épreuve, c'est la détermination. Si vous l'avez réussie, le reste viendra. Bonne chance», a-t-il déclaré à l'endroit des candidats. Avant de procéder à l'ouverture des enveloppes contenant les épreuves. En effet, sur les 313 candidats pour le concours de censeurs, 158 postes sont a pourvoir. Quand pour le Cap et le Ceap, seuls les candidats ayant la moyenne a l'issue des épreuves seront déclarés admissibles. Les résultats définitifs pour les adjoints aux chefs d'établissements seront connus le 11 mai 2020 et le 27 mars pour les résultats des examens de Ceap et Cap.

JEAN EDEN KOUAMÉ



Fonction publique

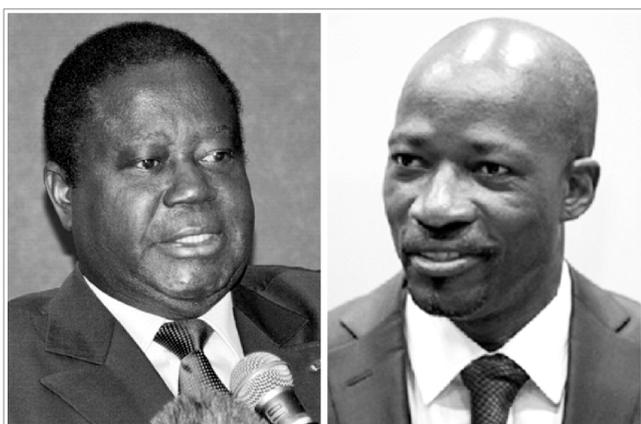
Le ministère met à nu l'intox



C'est le branle-bas, en ce moment, au sein des faussaires et autres marchands d'illusions qui ont bâti toute une espérance de vie sur les concours administratifs en Côte d'Ivoire. La Fonction publique n'échappe pas à la boulimie financière de ces vautours qui attendent que soient lancés les concours pour appâter tous les postulants. Ainsi est né le phénomène des réseaux auxquels beaucoup d'Ivoiriens qui croient pouvoir avoir une quelconque satisfaction, ont fini par se confier, à tort, pour réussir à un concours. Le Général Issa Coulibaly, dès sa prise de fonction, a donné le ton en informant tous ses collaborateurs, les candidats et leurs prétendus réseaux. Le maître d'orchestre pour la mise en œuvre de la stratégie pour mettre hors d'état de nuire tous ces bandits est le Directeur de Cabinet Oka Kouadio Séraphin. Il avait la lourde mission de traduire en actes les instructions fermes de son patron. Ainsi de juillet 2017 à février 2020, c'est par des stratagèmes savamment élaborés que les fameux réseaux ont été infiltrés, mis à nu et mis en déroute. On peut le dire aujourd'hui, les concours de la Fonction publique sont crédibles et ne souffrent d'aucune manipulation. Tout le processus, de l'inscription à la proclamation des résultats, est numérique, réduisant ainsi l'intervention humaine. Mieux, plusieurs compositions se font par ordinateurs assistés. Plus encore, les délibérations se font avec les participations de plusieurs ministères techniques et les résultats sont scellés et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque manipulation. C'est donc pour la frustration et dans l'impossibilité de ne plus pouvoir prospérer que les gourous de ces réseaux qui bénéficient de complicités internes à la Direction des concours s'en prennent au Directeur de Cabinet qui a décidé de les dénoncer et de les poursuivre. Dorénavant, ce sont de grandes sommes d'argent qui leur échappent ainsi. Aussi, au regard de toutes leurs agitations sur les réseaux sociaux et par presse interposée, ils tentent leur va-tout pour obtenir le limogeage du Directeur de cabinet.

16 ans de gestion de la Fonction publique / Comment le butin était partagé entre les 3 barrons du FPI

Bédié, Hubert Houlaï, Tagro et Goudé, le mal qu'ils ont fait au pays



Henri Konan Bédié et Charles Blé Goudé.

Ce sont six ans de nullité en ce qui concerne l'organisation des concours administratifs sous Bédié. Dix ans de déception des frontistes et socialistes sous Gbagbo. Malheureusement, l'opposition ivoirienne a tout oublié. Elle est en branle quand malheureusement certains journaux ivoiriens et réseaux sociaux relèvent de fausses informations (fake), ce vendredi 28 février qu'il y a eu fraude sur les résultats des concours administratifs de la fonction publique publié le 14 février. Notre analyse ne consistera pas à revenir sur les accusations gratuites portées contre le Ministère de la Fonction Publique, étant donné que la haute hiérarchie dudit ministère a clairement communiqué sur les fausses informations fabriquées dans le but de jeter l'anathème sur des cadres honnêtes. Toutefois, l'opposition ivoirienne devrait avoir honte de taxer le régime en place de frauder l'organisation des concours. En effet, le PDCI Daoukro et le FPI de Laurent Gbagbo peuvent tout reprocher au régime d'Abidjan sauf quand il s'agit de la fraude des concours administratifs. Car ils sont des champions de la tricherie. Sous Houphouët-Boigny, les concours administratifs se déroulaient dans la transparence parce que le vieux sage d'Afrique avait opté pour l'unité et le rassemblement des Ivoiriens. Dès qu'il meurt, un homme comme Bédié qui interprète mal le concept du nationalisme va confondre cette notion au tribalisme, au régionalisme et à la xénophobie. Il va déstabiliser contre toute entente toute l'organisation en ce qui concerne l'emploi de la jeunesse mise en place par le père fondateur. On se rappelle, sur les listes des candidats admis à l'époque de Bédié aux concours de l'école de police et de la gendarmerie étaient mentionnés 95% des noms du

centre de la Côte d'Ivoire. Bédié en le faisant avait une seule vision : celle de bâtir une gendarmerie et une police régionaliste pour pouvoir mieux régner ; son objectif étant de passer des dizaines d'années au palais présidentiel. Au temps du fils de Koudou Paul, les choses vont se compliquer. Car trois personnalités proches de Laurent Gbagbo vont se partager les parkings des concours. Ici, tout est organisé de sorte qu'on respecte le pouvoir de l'autre. Le concours de la police nationale est scindé en deux. La partie des sous-officiers est confiée à Désiré Tagro, l'homme de mains de Laurent Gbagbo. La priorité est accordée aux jeunes filles originaires des départements de Gagnoa, Issia et Daloa. Vous constaterez qu'elles sont toutes motorisées à cette époque. Elles sont très à l'aise. On leur octroie le BEPC pour être apte à passer ce concours. "Vous êtes d'office admises quand vous êtes filles de Gagnoa, Daloa et Issia à avoir passé le concours des sous-officiers de police", fait remarquer Roger D. un commissaire de police. Avant de poursuivre : "C'est ce qui avait révolté à l'époque l'ex-président de l'assemblée nationale de Côte d'Ivoire Mamadou Koulibaly qui avait ouvertement dénoncé le comportement de feu Désiré Tagro". Sous Tagro, la jeunesse du nord de la Côte d'Ivoire s'abstenait des concours de la police et de la gendarmerie. On le sait, les résultats étaient déjà connus sans avoir passé ces concours. En ce qui concerne le concours des officiers (Lieutenants et commissaires), c'est bien le général Blé Goudé Charles qui décidait. Une longue liste est dressée à cette époque dans un hôtel à Yopougon. C'est de façon honteuse et misérable que le pouvoir Gbagbo va former des officiers et commissaires incapables de formuler une seule phrase correcte. Quand Mamadou Koulibaly dénonce les déviations des socialistes au pouvoir, on lui demande de produire des preuves. Quel ivoirien ne sait-il pas dans ce pays que c'est Blé Goudé qui enfantait les officiers de police ? La troisième personnalité de ce banditisme organisé sous Gbagbo dans les concours administratifs, est bien Hubert Houlaï, ministre de la Fonction Publique de l'époque. Ici, ce sont les jeunes Guéré et wobé qui sont les plus intelligents du pays. Leurs cousins Yacouba n'ont même pas le droit de réussir à un simple concours d'adjoint administratif. Et c'est à madame Hubert Oulaï qu'incombe la lourde responsabilité de dresser la longue liste des admis. C'était la Côte d'Ivoire du cousin Woody. Même si Gbagbo Laurent devrait être un bon président, comment pouvait-il l'être et réussir avec une telle administration pourrie et corrompue ? C'est toute une génération qui a été sacrifiée sous le "socialiste" Gbagbo. Et comment le FPI pouvait-il désespérément s'attendre à

l'époque à ce que les rangs de la rébellion ne grossissent pas ? Laurent Gbagbo a été un très mauvais président de la république quand il a humilié son président de l'assemblée nationale en prenant fait et cause pour Tagro et qualifiant même dans son salon feutré de la présidence Mamadou Koulibaly de "révolté nordiste". Tout le monde le sait dans les officines du FPI. Le népotisme et le favoritisme du régime FPI expliquent le mutisme et le refroidissement observés dans le comportement de Mamadou Koulibaly pendant la crise postélectorale. Quand on parle de la transparence des concours administratifs, les pro-Bédié et l'aile dure du FPI, c'est-à-dire les pro-Gbagbo doivent se taire parce qu'ils n'ont jamais été des anges et ils ne sauront les devenir en la matière. " Le chien ne change pas sa manière de s'asseoir", le dit l'adage. Qu'est-ce que Bédié peut-il apporter de concret à la Côte d'Ivoire ? Rien. Votre serviteur, note que les concours qui sont organisés dans ces dernières années dans ce pays sont transparents. Nous sommes de Loh Djiboua et témoignons que dans notre village, il y a eu plusieurs jeunes qui ont été admis aux concours du Cafop et de l'Ens alors qu'ils ne sont pas militants RHDP. Quand Y. Danielle témoigne que " je suis admise à mon concours sans déboursier un seul sou", cela suppose que des efforts sont faits dans le sens de la transparence dans laquelle est engagée le ministre de la Fonction Publique, le Général des douanes, Issa Koulibaly. Les autres qui ont géré dans l'opacité les concours à l'époque n'ont rien à reprocher au RHDP qui heureusement est devenu aujourd'hui un parti national, un parti de rassemblement et qui travaille pour l'unité. Ce parti est plein d'avenir car il n'est ni coloration ethnique ni religieuse pour proclamer des concours sur la base du tribalisme et la religion. D'ailleurs les financements dont bénéficient la jeunesse ivoirienne grâce au département du ministre Mamadou Touré ne sont pas seulement destinés aux jeunes militants du RHDP. Tout le monde en bénéficie.



Code électoral, remaniement ministériel, Rhdp / Une semaine très décisive

Ouattara passe à la vitesse supérieure



. Une semaine très décisive

Les jours à venir ne seront pas de tout repos pour le Président de la République Alassane Ouattara. Des dossiers importants, relatifs à la vie de la nation, l'attendent.

Les questions majeures que le Président de la République Alassane Ouattara va aborder sont celles relatives à l'adoption du code électoral issu du dialogue politique en vue des élections de 2020 et la modification de la Constitution. Ce que le Président Ouattara désigne comme étant des "réglages" à faire au niveau de la loi fondamentale ivoirienne. Ces deux sujets seront, sans doute, au centre des échanges entre le chef de l'Etat et les élus des deux chambres du parlement que sont l'Assemblée nationale et le sénat. Ils ont rendez-vous ce jeudi, à Yamoussoukro, sur la terre natale du premier Président Félix Houphouët Boigny. Faut-il le rappeler, le dialogue politique sur la réforme de la Cei et le cadre Institutionnel des élections s'est déroulé en deux phases. Après la première phase qui s'est déroulée du 24 janvier au 26 juin 2019, et qui a abouti à la reconstitution de la Commission centrale de la Commission Electorale Indépendante (CEI), il s'en est suivi la seconde phase des discussions entre le Gouvernement et le Rhdp, d'une part, et les partis et groupements politiques de l'opposition, d'autre part. Il y avait aussi à ces discussions, la société civile qui a pris part aux deux phases. La première phase a été boycottée par une partie de l'opposition, notamment le PdcI-Rda. La seconde s'est moins bien dénouée. Puisque la même opposition a estimé que ce second round n'a pas été achevé et, donc, échoué à leurs yeux. Ils demandent, par la même occasion, un dialogue direct avec le Président de la République. Quant au Chef du Gouvernement, Amadou Gon Coulibaly, il « s'en est remis au chef de l'Etat ». Qui sûrement, prendra, en accord avec les deux chambres du parlement, une décision afin de mener à bout, le processus qui verra l'organisation des élections libres et transparentes en 2020. L'on s'attend donc

à ce que le Président Ouattara donne un coup d'accélérateur au processus. Soit le texte passe devant les élus, soit un autre dialogue s'ouvre entre Alassane Ouattara et l'opposition. L'on sera situé d'ici jeudi. En ce qui concerne la Constitution, ce sera la première fois que le chef de l'Etat Alassane Ouattara abordera cette question avec les élus. La sensibilité du sujet requiert la consultation et l'avis des représentants du peuple. C'est ce dialogue que le chef de l'Etat va entamer. Pendant les jours à venir, il pourra également faire le ménage dans "Maison Rhdp".

Un important remaniement en vue

Le remaniement dont s'est fait écho toute la presse ivoirienne, ces derniers jours, est véritablement attendu par l'opinion publique. En cette année dédiée au social, le chef de l'Etat a engagé le Gouvernement à être davantage sur le terrain, auprès des populations, afin de leur apporter les réponses appropriées à leurs préoccupations. Le chef de l'Etat, à travers ce remaniement, va apporter la réponse à deux situations : Renforcer la cohésion au sein des membres du Gouvernement et les stratégies mises en place dans le cadre du programme social du Gouvernement, afin de mieux soulager les populations et améliorer leur condition de vie. De ce côté-là, Alassane Ouattara va aussi booster le Ps-Gouv en réaménageant l'équipe Gon III. Enfin, au calendrier du Président Ouattara les jours à venir, il y aura bien entendue, quelques réglages à faire au niveau du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (Rhdp). Inévitablement, les départs du Gouvernement et les arrivées au sein de l'équipe du Premier Ministre Amadou Gon devront induire des ajustements au sein du Rhdp. Ces ajustements se feront incessamment. On le voit, le Président va donner un coup d'accélérateur, non seulement, au processus électoral, mais aussi à la réforme Constitutionnelle et à la bonne marche du Rhdp. Une session parlementaire extraordinaire s'ouvre aujourd'hui. Le Président donnera les grands traits des modifications qu'il entend porter dans la constitution. Nul doute que les ajustements devraient être validés par les parlementaires dont la majorité est RHDP.

PAUL KOUAKOU

A huit mois de la présidentielle / Dans pratiquement huit mois, les électeurs ivoiriens retourneront dans les urnes pour élire le président de la République.

Les pièges que doit éviter le RHDP



Les cadres et les militants du RHDP doivent se mettre en ordre de bataille derrière le candidat qui sera choisi.

Dans pratiquement huit mois, les électeurs ivoiriens retourneront dans les urnes pour élire le président de la République. Comme en 2010, l'élection cristallise déjà l'attention de l'opinion. Et le scrutin sera, avouons-le, plus disputé qu'en 2015 où le candidat du RHDP avait un boulevard grand ouvert devant lui ; par manque de candidats de poids en face. Et surtout parce que l'opposition politique, notamment le Front populaire ivoirien (FPI), était totalement en perte de vitesse, pour ne pas dire quasiment à la rue, si on veut être franc. En revanche, cette année, l'adversité sera un peu plus rude, qu'il y a cinq ans, pour le candidat du RHDP. Car, en face de lui, se dresseront les candidats du PDCI, des deux FPI (s'ils consentent à faire la paix des braves), et bien d'autres qui seront, sans leur faire injure, plus des faire-valoir que des challengers crédibles. Si en 2015, le candidat du RHDP avait pour seul rival à peu près sérieux Pascal Affi N'guessan, président du FPI, en 2020 par contre, il croisera le fer avec deux adversaires de poids. Dans ce schéma, il faut le dire tout net : le RHDP doit absolument se donner les moyens de gagner dès le 1er tour pour éviter un second tour compliqué avec des « Si... » et surtout une coalition de l'opposition contre lui. Le défi crucial qui attend donc le RHDP et son candidat, c'est de toute évidence de réussir le fameux « 1 coup KO », autrement dit la victoire dès le 1er tour, avec plus de 50% des suffrages exprimés. Le challenge s'annonce palpitant, toutefois il n'est pas insurmontable. Bien plus, il est même à la portée du RHDP, au regard de sa forte organisation, de son fonctionnement assez méthodique notamment au sommet, de la qualité des cadres qui l'animent (les plus importantes personnalités du pays militent en son sein) et de son implantation dans le pays. Qu'on le veuille ou pas, le RHDP est le plus grand parti politique de la Côte d'Ivoire, avec une envergure nationale. Un constat que confirment ses victoires probantes et quasi-permanentes à toutes les élections, générales et locales confondues, depuis 2010. En

Côte d'Ivoire, c'est le parti qui compte le plus de députés (154 sur 253) et de sénateurs au Parlement bicaméral ; le plus de maires (156 sur 201 communes) et le plus de conseils régionaux (24 sur 31). Le RHDP règne donc en maître absolu sur le pays depuis 10 ans. Doit-il pour autant dormir sur ses lauriers ? Evidemment, non ! D'ailleurs, sa haute direction en est totalement consciente, à commencer par son président Alassane Ouattara. C'est pourquoi, après l'Assemblée générale constitutive organisée en juillet 2018 au Palais des congrès du Sofitel hôtel Ivoire, à Cocody, le RHDP, sous son impulsion, a continué sa marche progressive vers son édification, en tenant son premier congrès ordinaire, les 25 et 26 janvier 2019, avec à la clé une mobilisation record au stade Félix Houphouët-Boigny. Cette étape a été suivie de la mise en place, petit à petit, durant l'année 2019 des organes et structures de base ce parti : Conseil politique, Bureau politique, Directoire, Direction exécutive, Coordonnateurs régionaux et leurs associés, délégués départementaux et sous-préfectoraux, secrétaires de section, comités de base. L'heure est, en ce moment, à l'animation des comités de base. Avec pour objectif clair et précis de mettre sur pied 250 sections, chacune comptant 25 comités de base et chaque comité de base regroupe 25 personnes. Soit un électorat captif de 3,750 millions de militants actifs et répertoriés, qui devra voter systématiquement pour le candidat du RHDP. La stratégie, admettons-le, est bien pensée et visée. Tous ces efforts paieront à une seule condition : qu'un grain de sable ne vienne pas enrayer la machine. Un grain de sable qui se signifierait sous la forme d'une indiscipline militante. Celle qui pourrait survenir après le choix définitif du candidat du parti et qui se manifesterait par la remise en question du cheval retenu pour défendre les couleurs du RHDP à cette importante élection. Certes, et le président du parti n'a eu de cesse de le rappeler, tous ceux qui veulent se présenter sont libres de le faire, le RHDP étant un parti qui regorge de nombreuses compétences et qui est jaloux de la démocratie en son sein. Mais, force doit rester à la discipline du parti, qui veut que le choix de la majorité soit respecté, incontestable et qu'il ne donne pas lieu à des attitudes de défiance. De ce point de vue, les quelques velléités d'ambition présidentielle qu'on prête à tort ou à raison à certaines personnalités au sein du RHDP ne sauraient être interprétées autrement que par le bouillonnement démocratique et légitime d'un parti qui veut se donner toutes les chances d'opérer le meilleur choix possible de son candidat. Passé ce temps de l'expression de sa vitalité interne, il faudra se mettre dans les rangs, en ordre de bataille derrière le candidat qui aura été considéré comme le plus apte à offrir la victoire aux Houphouëtistes au soir du 31 octobre 2020.

Union, discipline, cohésion pour triompher en octobre

Y. SANGARÉ

Bien entendu, l'idéal serait qu'il se dégage une unanimité autour du candidat qui sera choisi et que tout le monde fasse bloc autour de lui. A commencer par ceux qui désiraient être candidats et qui ne seraient pas retenus. Cela exige un sacrifice ultime : celui de placer l'intérêt global, celui du RHDP, au-dessus de ses intérêts individuels. Que l'on soit d'accord ou pas avec le choix qui sera fait, cela n'est pas le plus important ; ce qui est primordial c'est la conservation du pouvoir. Et cela passe par une union sacrée autour du candidat du RHDP. Est-il besoin de rappeler que l'essence de la philosophie houphouétienne, c'est l'union, encore l'union et toujours l'union. Le vieux sage de Yamoussoukro ne répétait-il pas en l'envi que « l'union fait la force » ? Si les cadres du RHDP sont vraiment Houphouétistes, comme ils le clament haut et fort, ils devraient sans difficulté faire chorus pour le choix de leur candidat et s'aligner derrière lui, en travaillant avec honnêteté pour sa victoire le 31 octobre prochain. Le second danger majeur qui risque de jouer un sale tour du RHDP, si les responsables ne prennent pas le taureau par les cornes, ce sont les conflits latents qui opposent, dans de nombreuses localités, les animateurs du parti à la base. Ainsi, dans de nombreuses régions, les personnes en charges d'enraciner les idéaux du RHDP sont à couteaux tirés. Soit le délégué départemental ne s'entend pas avec le délégué sous-préfectoral, soit c'est le coordonnateur régional qui ignore, ceux qui ont maintenu le parti en vie dans la région, pour faire confiance à de nouvelles personnes, plus proches de lui, mais qui en réalité n'ont aucune assise réelle sur le terrain. Ces nombreux problèmes engendrent des frustrations énormes, qui démotivent les militants, si bien que ceux, qui se sentent trahis, tirent aujourd'hui le frein en main, préférant laisser, parfois à leur corps défendant, les « nouveaux patrons » du RHDP dans leur localité se casser les dents. La situation de blocage à Grand-Bassam en est une parfaite illustration. Et c'est sans doute, la partie visible de l'iceberg. Il urge, donc pour la haute direction, d'adresser la question, avec tact et rigueur, sans passion ni complaisance. Histoire de taire les querelles intestines, et de mettre les hommes et les femmes qu'il faut à la place qu'il faut. Le 3ème danger qui guette le RHDP, c'est de trop chouchouter les anciens de la galaxie patriotique pro-Gbagbo qui ont rejoint les rangs du RHDP, au détriment des militants, qui ont porté d'abord la lutte du RDR et qui portent désormais celle du RHDP. Car, cela crée ou en rajoute à la frustration des militants indéfectibles, qui ont été tous les instants du combat pour l'accession du président Alassane Ouattara à la magistrature suprême du pays. Déjà, des voix s'élèvent pour dénoncer cette propension à brandir ces nouveaux venus, comme des trophées de victoire, dans la bataille de l'opinion contre l'opposition, singulièrement les frontistes. Certes, le fait que ces anciens partisans de Laurent Gbagbo viennent au RHDP est à saluer et conforte l'assise nationale du RHDP et montre aussi que les Houphouétistes ne sont rancuniers. Mais, cela ne fait pas d'eux des héros. Ils sont ni plus ni moins des militants du RHDP, au même titre que ce qu'ils ont rejoints. Pour éviter donc que la grogne prenne de l'ampleur, il faudra les traiter sur le même pied d'égalité que les « gardiens de la maison ». Et non pas plus qu'eux. Ce n'est juste qu'un équilibrage des choses. Sans plus. Si le RHDP transforme ces lacunes, énumérées, en atouts, il n'y a aucun doute qu'il remporte haut la main et dès le 1er tour la présidentielle d'octobre. « Tout est dans sa main », pour emprunter une expression du langage populaire ivoirien. La balle est dans son camp...



AVANT LA PRÉSIDENTIELLE PROCHAINE / · Les craintes renforcées ·
L'inquiétude se mêle à l'incertitude

Le climat politique se détériore



Si les diverses formations sont dans les starting-blocks, les stratégies du Rhdp d'Alassane Ouattara, du Pdcî de Bédié, et du camp de Laurent Gbagbo restent conditionnées à l'identité de leur candidat. (Ph.Archives)

A huit mois de la présidentielle, le Rhdp d'Alassane Ouattara, le Pdcî d'Henri Konan Bédié et le Fpi de Laurent Gbagbo n'ont toujours pas choisi leur candidat ni défini leur stratégie. En attendant que soit levée cette incertitude, les citoyens espèrent que les « vrais » sujets puissent enfin être abordés par la classe politique. De larges sourires, de franches accolades et de grandes tapes dans le dos. Jeudi 9 janvier, au moment d'entamer une nouvelle phase du dialogue entre la majorité et l'opposition, le Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly, le secrétaire exécutif du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (Pdcî), Maurice Kacou Guikahué, le président de la plateforme Ensemble pour la démocratie et la souveraineté (Eds), Georges Armand Ouégnin, et le président de l'une des deux ailes du Front populaire ivoirien (Fpi), Pascal Affi N'Guessan, ont offert, le temps d'un instant, l'image d'une classe politique apaisée. Ce moment de convivialité n'a pas duré très longtemps. L'appel lancé par le cardinal Jean-Pierre Kutwa, archevêque d'Abidjan, afin d'organiser une marche dans le but de « sensibiliser pour la paix et prier pour des élections apaisées » a réveillé les tensions. Entre les tentatives de récupération politique l'ancien président et actuel chef du Pdcî, Henri Konan Bédié, et l'ex-Premier ministre Pascal Affi N'Guessan ayant appelé à se joindre à la marche et les réactions virulentes, voire menaçantes, de certains proches de l'exécutif, l'Eglise a finalement préféré renoncer à prendre la rue. Cet épisode a rappelé à quel point le climat politique s'est détérioré ces derniers mois et renforcé les craintes qui entourent l'élection présidentielle d'octobre. Ce scrutin tant attendu focalise l'attention des observateurs régionaux et internationaux. Pour nombre d'entre eux, les conditions nécessaires à l'organisation d'une élection transparente et apaisée ne semblent pas encore réunies.

Les points de crispation sont nombreux. Très rapidement boycottées par l'opposition, les discussions pour la formation d'une nouvelle Commission électorale indépendante (Cei) n'ont pas permis de créer un organe consensuel. Plus globalement, les désaccords sur le processus électoral empoisonnent depuis un an, les relations entre la majorité et l'opposition.

Quand la justice s'en mêle

Plusieurs décisions de justice ont également participé à cette crispation. Le 4 octobre 2019, Jacques Mangoua, vice-président du Pdcî et président du Conseil régional du Gbekê, était condamné à cinq ans d'emprisonnement par le tribunal de Bouaké, au terme d'un procès sous tension. Quelques semaines plus tard, la justice ivoirienne confirmait la condamnation de Laurent Gbagbo à vingt ans de prison dans l'affaire du « braquage » de l'agence ivoirienne de la Bceao et de plusieurs banques commerciales durant la crise postélectorale de 2010-2011. A la fin de décembre 2019, c'est l'ex-chef des Jeunes Patriotes, Charles Blé Goudé, que le tribunal criminel d'Abidjan condamnait par contumace, à une peine de « vingt ans de prison, dix ans de privation de ses droits civiques, 200 millions de F Cfa [305000 euros] de dommages et intérêts » pour des actes de torture, viols et assassinats commis par lui-même ou ses partisans en 2010 et en 2011. Une procédure ouverte en 2012, préalablement à son transfert à la Cour pénale internationale (Cpi) à La Haye, où il vit actuellement en liberté conditionnelle que la justice ivoirienne avait par la suite gardée sous le coude, avant de la réactiver en novembre 2019. Les tensions politiques sont encore montées d'un cran avec l'affaire Guillaume Soro. Le 23 décembre dernier, après six mois à l'étranger, l'ancien président de l'Assemblée nationale et candidat déclaré à la présidentielle a préféré renoncer à rentrer à Abidjan, où l'attendait un mandat d'arrêt pour tentative d'atteinte à l'autorité de l'Etat et détournement de biens publics. Le même jour, une quinzaine de ses proches, dont plusieurs députés, ont été arrêtés. Et sont toujours en détention.

Quid du débat d'idées ?

L'inquiétude se mêle à l'incertitude. Si les diverses formations sont dans les starting-blocks, les stratégies du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (Rhdp) d'Alassane Dramane Ouattara (Ado), du Pdcî d'Henri Konan Bédié, et du camp de Laurent Gbagbo restent conditionnées à l'identité de leur candidat. A l'exception de Guillaume Soro, dont la participation s'inscrit désormais en pointillé, et d'un autre ancien président de

l'Assemblée nationale, Mamadou Koulibaly, leader du parti Liberté et démocratie pour la République (Lider), aucun poids lourd n'a encore fait acte de candidature. Le Pdc désignera son candidat lors d'une grande Convention prévue à la mi-juin. Le Rhdp devrait lui emboîter le pas, à moins qu'Ado ne décide d'accélérer son agenda. Nombre d'observateurs regrettent qu'à huit mois de la présidentielle, la politique politicienne, ses intrigues et ses coups bas occultent les vrais sujets. Rares sont les prétendants à faire état d'une véritable vision, à débattre des questions que les Ivoiriens veulent voir abordées à l'occasion du scrutin. A la fin d'octobre, une centaine de jeunes s'étaient réunis à Abidjan, à l'initiative du blogueur Daouda Coulibaly, pour parler des violences électorales. Une majorité des interventions avaient dénoncé le manque de débats d'idées et les luttes de pouvoir. A l'unisson, ils avaient fait part de leurs craintes.... Selon un sondage d'Afro-baromètre publié en 2018, le chômage, la pauvreté, l'exclusion sociale et l'accès à l'eau demeurent les préoccupations principales d'une majorité d'Ivoiriens. Le 25 janvier, les habitants de Samo, près de Bonoua (Sud-Est), ont manifesté pour dénoncer une pénurie d'eau qu'ils subissaient depuis plus de deux semaines. Un mouvement identique a eu lieu à une quarantaine de kilomètres d'Abidjan, à Azaguié, la ville de Mamadou Koulibaly. L'accès à l'eau est d'ailleurs l'une des priorités du programme social lancé en 2018. Plusieurs chantiers importants doivent encore voir le jour cette année.

Ecart de revenus

Malgré la bonne santé de l'économie ivoirienne, les inégalités et les écarts de revenus sont loin de se résorber. La différence entre les bons résultats macroéconomiques et le ressenti des populations reste importante. Le dernier rapport de la Banque africaine de développement (Bad) illustre bien ce paradoxe. La Côte d'Ivoire est à la fois considérée comme l'une des économies les plus dynamiques du continent et même du monde, alors qu'elle reste classée dans la catégorie des « pays fragiles », à l'instar du Burkina Faso ou encore du Liberia, ses voisins. Abidjan est le symbole de ce développement inégal, qui laisse sur le bord de la route, les plus démunis. Depuis plusieurs années, les projets immobiliers ou d'infrastructures, notamment celles considérées comme « essentielles » (réseaux d'assainissement, d'eau, d'électricité, routes.), ont contraint des milliers de personnes à quitter leur foyer dans le cadre d'opérations de déguerpissement, parfois imposées pour des raisons de sécurité ou de salubrité. Des opérations qui se sont multipliées ces derniers mois, plongeant les populations concernées dans l'incompréhension.

Source : Jeune Afrique (du 1er au 7 mars 2020)

N.B : Les titres sont de la Rédaction.

Contrôle de la gestion des finances publiques / Dans le cadre du Projet d'appui à la gestion économique et financière (PAGEF), financé par la Bad, les magistrats et vérificateurs de la Cour des Comptes sont formés en Comptabilité Privée et Publique.

Les magistrats de la Cour des comptes outillés



Les magistrats de la Cour des comptes ont posé avec le ministre

Dans le cadre du Projet d'appui à la gestion économique et financière (PAGEF), financé par la Bad, les magistrats et vérificateurs de la Cour des Comptes sont formés en Comptabilité Privée et Publique. Le président de la Cour des comptes, Diomandé Kanvaly, a expliqué, à l'ouverture de cette séance de formation, que l'institution dont il a la charge, a pour rôle principal de veiller à la bonne gestion des finances publiques. « Partout où il y a de l'argent public, la Cour des comptes doit s'assurer que cet argent a été dépensé selon les règles de l'art, selon l'orthodoxie en matière financière » a-t-il expliqué. Pour le ministre de l'Economie et des finances, Adama Coulibaly, il s'agit d'améliorer, de manière significative, le contenu des informations comptables et financières au bénéfice des différents utilisateurs des comptes de l'Etat et d'offrir des indicateurs complémentaires pour mieux comprendre l'évolution de la situation des finances publiques. Il a

exhorté les participants à tirer meilleur parti de cette importante formation qui rappellera le cadre conceptuel, les choix directeurs, les principes fondamentaux et bien d'autres composantes des systèmes comptables de l'Etat et des entreprises privées ainsi que leurs similitudes afin de mieux les outiller dans l'exercice de leur haute mission de certificateurs des comptes des administrations publiques. Le coordonnateur du PAGEF a indiqué que conformément au plan de formation dudit projet, ce sont 6 formations qui sont prévues dans le cadre du renforcement des capacités des magistrats et vérificateurs de la Cour des comptes. Il s'agit de la formation en détection des fraudes dans le contrôle de l'exécution des lois de finances, de la formation en comptabilité privée et publique, de la formation aux normes de contrôle et d'audit de l'INTOSAI, de la formation en évaluation des politiques publiques, de la formation en audit de la performance et de la formation sur la certification des comptes de l'Etat et des collectivités. Cette session de formation prendra fin le 7 mars prochain.

FRANÇOIS BECANTHY

CONTRAT DE DÉSENDETTEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

Le taux de décaissement des ressources s'élève à 88,4%



Ahoutou Koffi a salué le taux de décaissement du C2D. (Ph. DR)

prochain.

SOGONA SIDIBÉ

Le décaissement des ressources pour le C2D a atteint 762 milliards de FCFA, soit un taux de 88,4 %. Hier lundi 2 mars, à l'ouverture de la 7ème édition de la revue sectorielle 2019 de ce mécanisme de financement de développement mis en œuvre en Côte d'Ivoire par la France, le directeur de cabinet du Premier ministre ivoirien, Emmanuel Ahoutou Koffi, a salué cette performance. "Cette performance particulière se traduit par un taux de mise à disposition effective des ressources des différents projets de 85,9% et un taux de décaissement des ressources de 88,4 %, soit environ 762 milliards de FCFA", s'est réjoui Emmanuel Ahoutou Koffi. Ensuite, le directeur de cabinet du Premier ministre a souligné que les exigences du C2D sont « fortes » pour 2020 car il s'agit d'une « année-bilan et d'achèvement » des réalisations projetées. « Cette revue vise à discuter avec l'ensemble des acteurs de l'état de la mise en œuvre des projets au titre de l'année 2019, à identifier les difficultés, à les examiner et à proposer des solutions », a-t-il indiqué. Pour sa part, le directeur général de l'Agence française de développement (AFD) en Côte d'Ivoire, Emmanuel Debroise, a fait savoir que de nombreux projets ont été livrés, à ce jour. Ce qui porte le taux d'exécution des projets du C2D à 84% en 2019. Quant à la coordonnatrice du secrétariat technique du C2D, Léa Djatti Diaté, elle a rappelé que le programme consiste à la reconversion de la dette remboursée en subvention pour des projets, choisis d'un commun accord entre la Côte d'Ivoire et la France. La première phase de ce projet était d'un montant de 413,25 milliards FCFA sur la période 2012-2015. Quant à la deuxième phase couvrant la période 2014-2020, elle est en cours d'exécution, pour un montant de 738 milliards FCFA. Sept secteurs ont été retenus en Côte d'Ivoire pour bénéficier de ce mécanisme. Il s'agit de l'éducation, la santé, l'agriculture, le développement urbain, l'eau et l'assainissement, les infrastructures de transport, la justice et la sécurité. Cette revue prendra fin le jeudi 5 mars



3e forum d'affaires Inde-Côte d'Ivoire / La coopération entre les deux pays, qui entretiennent d'excellentes relations, date de 1962. Celle-ci se renforce davantage.

Souleymane Diarrassouba « vend » les opportunités aux Indiens



Le ministre du Commerce et de l'Industrie (centre) a pris part à l'ouverture des travaux. (PHOTO: S DR)

A l'ouverture du 3e forum d'affaires Inde-Côte d'Ivoire qui se tient depuis hier, au siège de la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire (Cci-Ci), le ministre du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba, a saisi cette tribune pour exposer les opportunités dont regorge le pays. D'où son appel à la délégation d'hommes d'affaires indiens séjournant à Abidjan de faire de la destination ivoirienne une priorité en matière d'investissement. « Les opportunités d'affaires en Côte d'Ivoire sont nombreuses, et ce, dans tous les secteurs d'activité », a déclaré le représentant du gouvernement lors de cette cérémonie à laquelle ont pris part le corps diplomatique, hommes d'affaires venus de l'Inde, des responsables de l'administration publique et privée, des représentants des organisations patronales, etc. « Au niveau de l'agro-industrie, il s'agit de rehausser significativement, avec l'appui du secteur privé, les niveaux de transformation de nos produits agricoles, notamment l'anacarde, le cacao, le café, le coton, le caoutchouc, les fruits et légumes, etc., et d'atteindre, à court et moyen termes, des taux de transformation allant de 25% à 50% selon les filières », explique le ministre. Concernant les industries manufacturières non agricoles, il s'agit de développer notamment les industries structurantes portant sur la métallurgie et l'aciérie, la chimie ; les produits de grande consommation pour la demande régionale en textile, emballages, plasturgie et médicaments ; les industries manufacturières légères, avec les industries de montage et d'assemblage, en particulier l'industrie automobile et la fabrication d'équipements. En matière de développement des infrastructures économiques, pour soutenir le développement industriel, le potentiel reste très

important, fait remarquer le ministre. Pour cela, il a invité les hommes d'affaires à s'intéresser au transport et la logistique, notamment les routes, le chemin de fer, les aéroports, les ports, les plateformes, le matériel de transport, les équipements de stockage et de conservation ; à l'énergie, aux Technologies de l'information et de la communication (Tic), etc. Membre de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), en intégrant le marché local, les opérateurs économiques indiens auront accès à un vaste marché d'environ 350 millions de consommateurs. La coopération entre l'Inde et la Côte d'Ivoire date de 1962. Déjà que ces deux pays entretiennent d'excellentes relations, cette coopération est en forte progression. Ce pays demeure un partenaire économique important pour la Côte d'Ivoire. Selon les statistiques du commerce extérieur, en 2018, les échanges commerciaux entre les deux pays ont atteint 569 milliards de FCfa contre 457 milliards de FCfa en 2017, soit une hausse de 24,5%. L'Inde était le 8e client et le 4e fournisseur de la Côte d'Ivoire en 2018. Le 13 février, cette puissance asiatique a procédé, à Abidjan, au lancement de sa Chambre de commerce et d'industrie en Côte d'Ivoire. « En ouvrant une Chambre de Commerce et d'Industrie en terre ivoirienne, l'Inde marque une présence significative de son secteur privé et ambitionne de doubler ses échanges commerciaux avec notre pays », conclut le ministre. Le 3e forum d'affaires liant les deux pays s'achève aujourd'hui par une session spéciale sur le secteur de la santé. Aka Aouélé, ministre de la Santé, y est attendu pour présenter les attentes de la Côte d'Ivoire dans ce secteur.

ANOH KOUAO



Opportunités d'affaires / La Banque africaine de développement (BAD) va tenir son premier séminaire sur les opportunités d'affaires ou BOS pour ce qui est de l'année 2020.

La BAD lance son premier séminaire de l'année



précisément, du 11 au 12 mars au siège de l'institution financière, offrira une plateforme à guichet unique permettant aux participants d'acquérir une meilleure compréhension de la stratégie et du processus qu'elle utilise pour ses achats. Ce sera en outre, d'une part, l'occasion de renforcer les liens existant entre le Groupe de la Banque et le secteur privé. D'autre part, ce forum devrait permettre d'accroître le nombre de fournisseurs qualifiés pour les projets de la Banque, ce qui facilitera la mise en œuvre efficace et le succès des initiatives de développement du Groupe. Chaque année et ce depuis 2017, le Groupe de la Banque africaine de développement organise deux séminaires sur les opportunités d'affaires, l'un au siège et l'autre dans l'un des bureaux régionaux.

M. K

Le séminaire sera l'occasion pour mieux expliquer la stratégie de la Bad et son processus pour les achats.

La Banque africaine de développement (BAD) va tenir son premier séminaire sur les opportunités d'affaires ou BOS pour ce qui est de l'année 2020. Il est organisé au profit des consultants, producteurs et fournisseurs des pays-membres qui souhaitent offrir des biens et des services au Groupe de la BAD dans le cadre de ses projets sur le continent. Le séminaire prévu la semaine prochaine,